



CULTURE, ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : DES QUESTIONS SOULEVÉES

TABLE DES MATIÈRES

1.	Pourquoi entamer cette réflexion?	1
2.	Qu'entendons-nous par « culture »?	1
3.	De quelle façon la problématique homme-femme se trouve-t-elle reliée à la culture?	2
4.	Les cultures et les traditions sont-elles immuables?	2
5.	La « culture » est-elle par définition incontestée?	3
6.	Existe-t-il des intérêts différents en jeu dont nous devrions être conscients?	4
7.	Les initiatives de développement se détachent-elles de la culture?	5
8.	Les initiatives de développement peuvent-elles être neutres au regard de la problématique homme-femme?	5
9.	Imposons-nous des « valeurs occidentales »?	6
10.	La sensibilisation aux réalités culturelles n'est-elle pas importante?	8
11.	Qu'en est-il du renforcement du pouvoir des femmes?	9
12.	Et qu'en est-il des hommes?	10
13.	Que devrions-nous faire?	10
	... établir un dialogue constructif avec les partenaires	11
	... prendre appui sur une analyse comparative entre les sexes	11
	... faire preuve d'esprit novateur	12
14.	Enfin...	12
	Tableau 1 Engagements des partenaires envers l'égalité	7
	Tableau 2 Discuter de l'égalité entre les sexes avec les partenaires	13
	Nota	14



**Canadian International
Development Agency**

**Agence canadienne de
développement international**

Produit par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

Pour en savoir davantage sur les programmes de l'ACDI, ainsi que sur ses activités et sur son fonctionnement, consultez notre site Internet à www.acdi-cida.gc.ca

ou contactez :

Renseignements au public
Direction générale des communications
ACDI
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Tél. : 1 800 230-6349
(819) 997-5006 (RCN)
Ligne pour les malentendants et les personnes ayant
des difficultés d'élocution : (819) 953-5023

Télécopieur : (819) 953-6088

Adresse électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Février 2001

© Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2001

N° Catalogue E94-308/2001
ISBN 0-662-65584-2

Imprimé au Canada



Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Gatineau, Québec
K1A 0G4
Tel: (819) 997-5006
Toll free: 1-800-230-6349
Fax: (819) 953-6088
(For the hearing and speech impaired only (TDD/TTY): (819) 953-5023
Toll free for the hearing and speech impaired only: 1-800-331-5018)
E-mail: info@acdi-cida.gc.ca

Canada 

CULTURE, ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : DES QUESTIONS SOULEVÉES

1. POURQUOI ENTAMER CETTE RÉFLEXION?

Les initiatives de coopération au développement axées sur l'égalité entre les sexes suscitent souvent des préoccupations au regard de la culture.

En effet, certains agents de programmes ou certains partenaires invoquent des *arguments moraux* pour ne pas promouvoir l'égalité entre les sexes qui, selon eux, porterait atteinte à la culture locale. D'autres font appel à des *raisons pratiques* pour affirmer qu'il est difficile d'agir sur ce plan dans certaines régions données, car les valeurs culturelles elles-mêmes entravent les efforts visant l'égalité.

Ces préoccupations sont-elles valables? Que devrions-nous faire comme spécialistes du développement?

2. QU'ENTENDONS-NOUS PAR « CULTURE »?

Quand nous parlons de « culture », nous faisons souvent allusion à la production d'ouvrages intellectuels et artistiques, dont la littérature, la musique, le théâtre et la peinture. Le terme nous sert également à décrire les croyances et les pratiques d'une société donnée, vues en particulier sous l'angle de la tradition et de la religion.

Toutefois, la culture n'englobe pas que ces deux notions. Plutôt, elle s'inscrit dans la structure même de *chaque* société, y compris la nôtre. C'est elle qui détermine notre façon d'agir et nous en fournit les raisons. C'est cette perspective globale qu'intègre la définition adoptée par la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, 1982), définition utilisée dans le cadre des discussions continues sur la culture et le développement :

« La culture... est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. »¹

3. DE QUELLE FAÇON LA PROBLÉMATIQUE HOMME-FEMME SE TROUVE-T-ELLE RELIÉE À LA CULTURE?

C'est la culture qui conditionne les attentes face aux caractéristiques et aux comportements appropriés à chaque sexe et face aux relations entre les femmes et les hommes — autrement dit, la problématique homme-femme. L'identité attribuée à chaque sexe et les rapports entre les femmes et les hommes sont donc des aspects fondamentaux de la culture, car ils façonnent les actes de la vie quotidienne au sein des familles, de la collectivité et du milieu de travail.

La problématique homme-femme (comme la race ou l'appartenance ethnique) opère donc comme un principe organisateur de la société, celle-ci accordant une signification culturelle au fait d'être un homme ou une femme. D'ailleurs, la répartition du travail en fonction des sexes le montre clairement. En effet, dans la plupart des sociétés, les modèles sont nets en ce qui concerne les « tâches des femmes » et les « tâches des hommes », tant au foyer qu'à l'extérieur — et les raisons qui expliquent cette situation sont d'ordre culturel. Ces modèles, ainsi que leurs justifications, varient d'une société à l'autre et se modifient au fil du temps.

Par ailleurs, bien que la nature précise des rapports entre les sexes varie d'une société à l'autre, en général, les femmes n'ont pas la même autonomie que les hommes, elles disposent de moins de ressources, et leur influence sur les processus décisionnels régissant leurs sociétés et leur propre vie demeure limitée. Ce problème d'inégalité fondée sur le sexe ressort tant aux droits de la personne qu'au développement.

4. LES CULTURES ET LES TRADITIONS SONT-ELLES IMMUABLES?

Les sociétés et les cultures ne sont pas statiques. Ce sont des entités vivantes qui se renouvellent et se redéfinissent sans cesse. Comme pour la culture en général, la définition des rapports entre les sexes se modifie au fil du temps et ce, en raison de nombreux facteurs.

Le changement culturel se produit à mesure que les collectivités ou les ménages réagissent aux bouleversements sociaux et économiques qui s'opèrent sous l'effet de la mondialisation, des nouvelles technologies, des pressions exercées sur l'environnement, des conflits armés, des projets de développement, etc. Au Bangladesh notamment, la modification des politiques commerciales a fait progresser l'industrie du vêtement. Résultat : le marché du travail urbain a recruté un grand nombre de femmes. Pour en arriver là toutefois, il a fallu que les femmes s'approprient à travailler, et leurs familles, réexaminent leur interprétation des normes du purdah (l'isolement des femmes). La grande visibilité des femmes dans les villes, entre autres à Dhaka, contribue également à modifier la perception des gens face aux rôles potentiels des femmes au sein de la famille et au milieu de travail.²

Le changement est également tributaire des actions délibérées menées en vue d'influencer les valeurs, dont la modification des lois ou des politiques gouvernementales. Souvent d'ailleurs, c'est la société civile qui exerce des pressions à cet égard. Il existe ainsi de nombreux exemples d'actions entreprises pour modifier les attitudes au regard des rapports entre les races, des droits des travailleurs et de l'environnement, trois domaines entre autres où les valeurs culturelles façonnent le comportement. Par ailleurs, les efforts visant à redéfinir les valeurs concernant les femmes et les rapports entre les sexes portent principalement, quant à eux, sur des questions telles que le nombre de filles inscrites à l'école, l'accès des femmes à un travail rémunéré, et l'attitude des gens face à la violence familiale.

Ainsi, la culture se redéfinit par un processus au cours duquel certains segments de la société militent en faveur du changement et donnent l'exemple à cet égard, alors que d'autres s'y opposent. Autrement dit, les sociétés ne sont pas homogènes et on ne peut présumer qu'il existe un consensus sur les « valeurs culturelles ».



5. LA « CULTURE » EST-ELLE PAR DÉFINITION INCONTESTÉE?

Comme nous venons de le dire, les besoins et les situations qui surgissent appellent constamment une nouvelle interprétation des valeurs culturelles. Dans le processus, nous réaffirmons certaines valeurs, alors que d'autres sont tenues pour dépassées.

Une représentante du gouvernement cambodgien recourt à une image choc pour illustrer la nécessité de contester les normes culturelles qui accentuent l'inégalité entre les sexes. Elle précise toutefois qu'il ne s'agit pas de réformer l'identité culturelle d'une nation, mais bien de s'attacher aux éléments de cette culture qui oppriment les femmes :

« Selon un dicton cambodgien, dit-elle, l'homme est une pièce d'or, et la femme un morceau de tissu. Une pièce d'or peut bien tomber dans la boue, elle sera toujours une pièce d'or, tandis qu'un tissu taché reste à jamais taché. Ainsi, une prostituée, une femme violée, une veuve n'est plus ce tissu vierge. Par contre, qu'il soit un criminel ou qu'il trompe sa femme, l'homme reste, lui, une pièce d'or. Un tel dicton montre bien que cette culture présente des aspects inadmissibles, et c'est sur ce plan que nous souhaitons voir s'opérer le changement. » [TRADUCTION]³

6. EXISTE-T-IL DES INTÉRÊTS DIFFÉRENTS EN JEU DONT NOUS DEVRIONS ÊTRE CONSCIENTS?

Comme nous l'avons dit, l'identité attribuée à chaque sexe et les rapports entre les femmes et les hommes sont des aspects fondamentaux de la culture, car ils façonnent les actes quotidiens. Aussi, la modification de ces rapports est-elle souvent très contestée, en partie parce qu'elle a des répercussions immédiates sur chacun, femmes et hommes. Ce caractère immédiat signifie également que les rôles attribués en fonction des sexes — en particulier le rôle des femmes comme épouses et mères — peuvent servir, sur le plan culturel, de puissants symboles, soit de changement, soit de continuité.

À cet égard, le potentiel politique de tels symboles apparaît nettement quand on voit les mouvements religieux et politiques s'attacher à faire du rôle des femmes un point saillant du respect envers les valeurs religieuses et culturelles — et de l'opposition aux influences « occidentales ». Cette situation rend encore plus complexes les efforts consentis sur le plan intérieur en vue du changement : on rejette facilement ses défenseurs estimant qu'ils n'ont aucun respect envers la patrie et la religion, ou qu'ils se laissent corrompre par l'Occident. Pourtant, les femmes attachent tout autant d'importance que les hommes aux croyances religieuses et à l'identité nationale. Il suffit de noter les efforts que les divers groupements féminins déploient afin de revoir l'interprétation des textes religieux et de réaffirmer les valeurs et les traditions qui appuient la liberté et la dignité des femmes.⁴

Cet exemple renforce deux points énoncés auparavant : les valeurs culturelles ne sont pas statiques, elles évoluent sans cesse, et ce processus fait intervenir des intérêts différents. Les opinions sur le rôle des femmes et l'égalité entre les sexes divergent en effet d'une personne à l'autre, ou d'un groupe à l'autre (et tant chez les femmes que chez les hommes). Il est donc nécessaire de consulter un éventail d'acteurs, y compris les défenseurs de l'égalité, si l'on veut évaluer de manière équilibrée les actions possibles en vue de réaliser l'égalité entre les sexes.

Les pays de l'ancienne Union soviétique fournissent un autre exemple. Le discours relatif à l'égalité entre les sexes est associé, dans ces pays, à la propagande de l'époque soviétique. aux femmes « d'être des femmes libres », c'est-à-dire libérées de la nécessité de travailler. Selon les organismes féminins, ce discours sert à justifier les mesures discriminatoires à l'égard des femmes alors que les emplois se font rares. Ces organismes luttent pour faire comprendre aux membres des structures politiques et économiques, à majorité masculine, que les femmes veulent participer au marché du travail (et qu'elles en ont besoin), et préserver leurs droits.⁵

7. LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT SE DÉTACHENT-ELLES DE LA CULTURE?

Le développement implique le changement. Aussi, les initiatives de développement (mises en œuvre par les gouvernements, les ONG ou les agences de développement) constituent-elles des investissements visant à promouvoir le changement social et économique.

Certains projets ont pour but de modifier les valeurs et les pratiques qui déterminent les rapports sociaux — on peut penser notamment aux efforts consentis au regard de la planification familiale et à ses effets sur la structure de la famille. Certains modèles de développement intègrent eux aussi des valeurs culturelles — on songe, entre autres, aux préoccupations que soulève la transition vers l'économie de marché, et l'appui en faveur de la propriété privée comme valeur culturelle.

D'autres activités, dont l'aspect culturel paraît moins évident, ont néanmoins des répercussions sur les rapports sociaux qui caractérisent une culture. C'est le cas notamment des effets que peut avoir l'amélioration d'un réseau routier reliant les zones rurales aux zones urbaines. De nouvelles routes permettent en effet une grande mobilité des personnes et des biens. De nombreux villageois peuvent ainsi profiter d'un meilleur accès aux marchés pour vendre leurs produits agricoles, aux services de santé et aux écoles pour leurs enfants. Par ailleurs, il se peut que d'autres n'en retirent aucun avantage, entre autres, les producteurs de contenants de céramique, car les produits de plastique moins coûteux et plus durables leur font désormais concurrence. L'existence de routes est également susceptible d'entraîner une migration accrue vers les villes. Cela a pour conséquence qu'un plus grand nombre d'hommes s'absentent du foyer; les femmes prennent alors en charge l'exploitation agricole en plus de s'occuper de la famille. Il arrive aussi (selon les régions) que ce soit les femmes qui quittent leur village pour aller travailler à la ville. Peut-on dire alors de ces situations qu'elles n'agissent pas sur la culture locale? Ou qu'elles n'ont aucune répercussion sur les relations entre les sexes?

8. LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT PEUVENT-ELLES ÊTRE NEUTRES AU REGARD DE LA PROBLÉMATIQUE HOMME-FEMME?

Les décisions prises à l'étape de la planification d'un projet déterminent dès lors l'impact que ce dernier aura sur la culture, et par conséquent sur l'égalité entre les sexes et ce, même si cette dernière n'a fait l'objet d'aucune discussion précise au cours du processus.

Notamment :

- un projet communautaire d'approvisionnement en eau en milieu rural :
- **peut faire appel** tant à la participation des femmes qu'à celle des hommes pour dégager les problèmes et assurer la gestion;

- **ou peut ne pas faire appel** à la participation des femmes. Cette stratégie ne fait alors que valoriser l'idée selon laquelle le processus décisionnel concerne uniquement les hommes, et les décisions qui en découlent ne tiennent compte que des priorités et des perceptions des hommes.
- un projet axé sur la saine gestion publique, et plus particulièrement sur la réforme du code civil :
 - **peut faire appel** à la recherche et à des consultations publiques pour connaître les répercussions qu'auraient sur l'égalité entre les sexes les dispositions relatives au mariage, au divorce, à la propriété dans le cadre du mariage, à l'héritage, etc.;
 - **ou peut ne pas y faire appel**. Dans ce cas, nous laissons échapper l'occasion d'examiner les aspects du droit civil qui, dans de nombreux pays, institutionnalise la discrimination à l'égard des femmes.
- un projet d'infrastructure axé sur la réorganisation des centrales téléphoniques, de l'équipement et de la main-d'œuvre d'une compagnie de téléphone nationale :
 - **peut** tenir compte des aspects touchant l'égalité entre les sexes dans le cadre de la restructuration de l'emploi et de la formation exigée par le nouveau système;
 - **ou peut ne pas** en tenir compte. Nous ratons alors l'occasion de contribuer à la réalisation d'une plus grande égalité au sein de la main-d'œuvre future d'un employeur important.

Ces exemples indiquent bien que les décisions prises lors de la planification ne sont pas neutres en ce qui concerne l'égalité entre les sexes, même dans les cas où la problématique homme-femme ne fait l'objet d'aucune discussion. C'est pourquoi la *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes* exige que le processus de planification accorde une attention explicite aux questions d'égalité, et que le processus décisionnel, lui, aboutisse à des effets positifs dans ce domaine. Par ailleurs, les pays partenaires s'entendent sur l'objectif visant l'égalité entre les sexes, comme nous le verrons plus bas.⁶

9. IMPOSONS-NOUS DES « VALEURS OCCIDENTALES »?

Affirmer que l'égalité entre les sexes est une notion « occidentale », c'est ne pas tenir compte des aspirations des mouvements féminins dans les pays partenaires et des activités qu'ils entreprennent à cette fin; c'est oublier également que les gouvernements de ces pays ont pris des engagements envers l'égalité.

En effet, les gouvernements de pays aussi divers que l'Indonésie, l'Ouganda, la Jamaïque et l'Ukraine se sont engagés à appuyer l'égalité entre les sexes et mènent des actions en ce sens. Ces engagements sont énoncés dans les constitutions nationales ainsi que dans les instruments internationaux tels que la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination*

à l'égard des femmes et le Programme d'action de 1995. Ces engagements en matière d'égalité entre les sexes ont été confirmés de nouveau en juin 2000 lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui s'est penchée sur l'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (voir tableau 1). Ils témoignent du large consensus international qui existe sur les questions touchant l'égalité et des étapes à franchir pour y parvenir.



Bien que dans la pratique, la réalisation des engagements accuse un certain retard, nombre d'actions ont tout de même été entreprises. Entre autres, la modification du droit (au regard du mariage, de la propriété, de l'héritage...), des campagnes de sensibilisation du public (à

TABLEAU 1. ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES ENVERS L'ÉGALITÉ

<p>Près des trois quarts des membres de l'ONU ont ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Tous les quatre ans, ils soumettent des rapports faisant état de son application. La Convention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comporte des articles sur l'élimination de la discrimination dans la vie publique, au regard de l'état civil, de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé, et d'autres aspects de la vie sociale et économique; • va plus loin que certaines autres normes établies en matière de droits de la personne, car elle oblige les États à prendre des mesures pour éliminer la discrimination; • astreint également les États à agir afin de modifier les attitudes et les pratiques sociales et culturelles qui sont défavorables aux femmes; • s'applique aux actions discriminatoires menées tant par des organismes ou des sociétés privés que par l'État. <p>Le texte de la Convention et les derniers rapports de pays se trouvent sur le site suivant, en version anglaise : http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/frame.htm</p>	<p>Le Programme d'action a été adopté par les gouvernements de tous les pays présents à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue en 1995. Des examens périodiques effectués à l'échelle internationale permettent d'évaluer les progrès. Le Programme d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définit les objectifs stratégiques et les actions à réaliser relativement à douze domaines critiques : la pauvreté, l'éducation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, l'exercice du pouvoir et la prise de décisions, les structures gouvernementales d'appui à l'égalité, les droits de la personne, les médias, l'environnement, et la petite fille; • insiste sur le devoir qu'ont les gouvernements de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes; • fait valoir la pertinence d'intégrer les engagements relatifs à l'égalité entre les sexes aux politiques et aux programmes gouvernementaux de tous les secteurs; • détermine les responsabilités tant des ONG que des agences de développement et des gouvernements. <p>Le texte du Programme d'action et une sélection de programmes nationaux se trouvent sur le site suivant, en version anglaise : http://www.un.org/womenwatch/confer/beijing/. On peut trouver une version française du Programme d'action sur le site suivant : http://www.un.org/womenwatch/confer/beijing/reports/platfra.htm. Vous pouvez consulter le rapport de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de juin 2000 (Beijing+5) à l'adresse suivante : http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/as2310rev1.pdf</p>
---	--

la violence familiale, aux droits des femmes quant à l'accès à l'éducation et aux soins de santé...), et la refonte des programmes (par ex., l'intégration des thèmes touchant l'égalité entre les sexes aux projets de prévention du VIH/SIDA) comptent parmi les actions menées par les gouvernements en vue de modifier les pratiques et les valeurs culturelles.

Les organismes féminins des pays partenaires se placent au premier plan pour ce qui est de définir la problématique homme-femme et les stratégies favorisant l'égalité entre les sexes. Elles ont milité notamment en faveur de l'adoption d'instruments tels que la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, et participé à l'élaboration du *Programme d'action*. De plus en plus, elles apprennent à utiliser ces instruments pour promouvoir la réforme du droit et la modification des politiques, et pour demander des comptes aux gouvernements quant aux engagements auxquels ils ont souscrit. Nombreux également sont les groupements féminins qui s'attachent à comprendre les liens complexes existant entre la problématique homme-femme et la nationalité, la tradition et la religion, et qui interviennent dans ce domaine. En revanche, se faire entendre des médias d'importance et des institutions capables d'exercer une influence demeure, pour ces organismes, une lutte constante. Toutefois, l'ACDI et ses partenaires peuvent faire en sorte de rencontrer les représentantes des groupes féminins et écouter leurs points de vue.

10. LA SENSIBILISATION AUX RÉALITÉS CULTURELLES N'EST-ELLE PAS IMPORTANTE?

Bien entendu, il importe d'être sensible aux réalités culturelles. Toutefois, respecter les autres cultures ne veut pas dire être dépourvu d'esprit critique face aux arguments faisant appel à la culture, à la tradition ou à la religion. Nous n'accepterions pas, par exemple, que la culture ou la tradition servent à justifier la discrimination à l'égard de groupes ethniques. Au contraire, nous chercherions des moyens de lutter contre ces préjugés et leurs conséquences.

Ainsi, la sensibilité et le respect envers les réalités culturelles touchant la condition féminine et l'égalité entre les sexes pourraient se dénoter par l'adoption des attitudes suivantes :

- Adhérer aux valeurs épousées par la communauté internationale au regard de l'égalité et des droits des femmes. Il s'agit là d'engagements fondamentaux envers les droits de la personne auxquels ont souscrit le Canada et les pays partenaires. Toutefois, l'hypothèse selon laquelle les valeurs culturelles prévalent si elles ne concordent pas avec les normes fixées en matière de droits de la personne rend difficile l'application de ces engagements.
- Reconnaître le fait que toute société a des vues et des intérêts différents quant aux rapports entre les sexes. En supposant que les valeurs culturelles sont statiques, nous oublions que conflits et changements surviennent au sein de toute culture. Nous faisons également abstraction du fait que les femmes (et les hommes) remettent elles-mêmes en question les valeurs culturelles de leur société et s'efforcent de réaliser l'égalité.

- Admettre que les intervenants extérieurs n'ont pas à décider des aspects de la culture et de la tradition qu'il faut protéger. En effet, jouer un rôle sur ce plan au chapitre des rapports entre les sexes constitue une ingérence, au même titre que le changement imposé en fonction de nos propres valeurs culturelles. Une approche respectueuse des valeurs consiste donc à consulter les femmes et les défenseurs de l'égalité afin d'apprendre comment ils définissent les problèmes et quelles avancées ils estiment pouvoir réaliser.

11. QU'EN EST-IL DU RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES?

Les stratégies appuyant le renforcement du pouvoir des femmes développent chez elles l'habileté à formuler et à défendre leur propre vision de la société — y compris l'interprétation et la modification des normes culturelles et de celles relatives à la problématique homme-femme.

La *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes* souligne la nécessité de renforcer le pouvoir des femmes pour réaliser l'égalité entre les sexes. À cet égard, elle définit le renforcement du pouvoir et assigne un rôle à la coopération au développement :

« Renforcer le pouvoir des individus veut dire permettre aux femmes comme aux hommes de prendre leur vie en charge afin qu'ils établissent leurs objectifs, qu'ils acquièrent les compétences dont ils ont besoin, aient davantage confiance en eux, règlent leurs problèmes et apprennent à devenir autonomes... »

« On en peut renforcer le pouvoir des femmes de l'extérieur : elles seules peuvent se donner les moyens de faire leurs choix ou de parler en leur propre nom. Toutefois, les institutions, notamment les agences de coopération internationales, peuvent appuyer la mise en œuvre de processus qui permettent aux femmes d'avoir davantage confiance en elles, de développer leur autonomie, et qui les aident à établir leurs propres objectifs. »

En établissant le bien-fondé d'une approche intégrant la dimension féminine, le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* du PNUD fait valoir lui aussi l'importance de renforcer le pouvoir des femmes en vue du changement social et culturel :

« Bien que visant à élargir la palette de choix offerte aux hommes et aux femmes, le modèle de développement intégrant la dimension féminine ne devrait pas préjuger de la façon dont les différentes cultures et les différentes sociétés font usage de ce choix. Ce qui importe, c'est qu'il y ait égalité des chances de choisir. »'

12. ET QU'EN EST-IL DES HOMMES?

Même si on néglige souvent cet aspect, la problématique homme-femme touche l'identité sociale des *hommes* aussi bien que celle des femmes. En effet, si des normes et des attentes culturelles déterminent le rôle des femmes, il existe également des normes et des attentes qui définissent le comportement et les possibilités des hommes en leur qualité de leaders, de maris, de fils et d'amants.⁸

Certains aspects des attentes face aux rapports entre les sexes peuvent porter préjudice aux hommes (notamment, on s'attend à ce qu'ils portent les armes et assurent la défense de la nation). En général toutefois, ces rapports sont plutôt favorables aux hommes sur le plan de la répartition des ressources, des possibilités et de l'exercice du pouvoir. La place privilégiée qu'ils occupent leur confère en outre le pouvoir disproportionné de définir les valeurs qui doivent prédominer.

Jusqu'à présent, ce sont les femmes qui ont mené la lutte pour l'égalité. Mais des hommes s'y joignent peu à peu. Ainsi dernièrement, des réseaux masculins en faveur de l'égalité entre les sexes se sont formés. Ce sont des hommes aussi, du Canada et d'autres pays dont le Nicaragua, qui ont organisé la Campagne du ruban blanc contre la violence familiale. Ce sont là des signes prometteurs, car il est certain que la réalisation de l'égalité entre les sexes dans la société ne pourra se faire sans la participation tant des hommes que des femmes.⁹

Les agences de développement commencent à se rendre compte qu'il importe de faire participer les hommes aux projets mis en œuvre dans ce domaine. Dans certains cas, par exemple, cette prise de conscience est venue du fait que des hommes s'opposaient aux projets en faveur des femmes, simplement parce qu'ils n'étaient pas au courant des bénéfices élargis qui en découleraient. D'autres projets par ailleurs poursuivent un objectif plus ambitieux, celui d'amener les hommes eux-mêmes à promouvoir l'égalité. La santé génésique est, à cet égard, un domaine particulièrement novateur : on fait appel aux hommes pour analyser les liens qui existent entre l'inégalité et le bien-être des familles et des collectivités.¹⁰

13. QUE DEVRIONS-NOUS FAIRE?

Il ne s'agit pas de décider si nous devons intervenir sur le plan de la culture locale, mais plutôt de savoir *comment* le faire. Dans toute activité de développement, le défi consiste à bien comprendre la situation, et en particulier :

- à cerner les possibilités permettant d'obtenir des avancées en matière d'égalité entre les sexes;
- à être bien renseigné sur les mesures prises par les gouvernements et les organismes de la société civile des pays partenaires afin de favoriser le changement, et à collaborer avec eux.

Ces difficultés apparaissent en particulier dans les projets qui ne portent pas spécifiquement sur les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. De fait, la majorité des ressources consacrées au développement est affectée aux secteurs tels que : l'éducation, en santé, en infrastructure, la réforme économique, la réduction de la pauvreté et développement des capacités. Il va donc sans dire que ce sont les projets mis en œuvre dans ces secteurs qui produiront les répercussions les plus importantes sur les populations — y compris les répercussions, voulues ou non, sur la culture et l'égalité entre les sexes.

... ÉTABLIR UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES PARTENAIRES

Il est plus profitable d'établir un dialogue constructif sur l'égalité entre les sexes avec les partenaires dès la conception d'un projet. À cet égard, professionnalisme et perspective à long terme sont de mise.

Les agences partenaires, ou leurs représentants, ne sont pas tous au fait des engagements ou des politiques gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes, ou encore, tous ne connaissent pas les points de vue des organismes féminins. Certains sont ambivalents face aux changements qu'implique la poursuite de l'égalité, ou ils s'y opposent. Il arrive trop souvent aussi que l'on abandonne les discussions sur l'égalité entre les sexes lorsque les partenaires font preuve d'incompréhension ou manquent d'enthousiasme. Toutefois, les spécialistes du développement ont le devoir professionnel d'appuyer les engagements pris par les États envers l'égalité, et de renforcer les droits de la personne de même que les perspectives de développement sur lesquels s'appuient ces engagements.

Le tableau 2 à la page treize, se concentre sur les stratégies permettant d'établir le dialogue sur l'égalité entre les sexes avec les partenaires. En bref : bien se préparer, contribuer à la discussion, prendre le temps nécessaire pour que s'installent la confiance et le respect mutuels, et adhérer à l'objectif à long terme qu'est la réalisation de l'égalité entre les sexes.

... PRENDRE APPUI SUR UNE ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES

Une analyse comparative entre les sexes est nécessaire à tout projet. Grâce à elle, la planification peut reposer sur des faits et une étude plutôt que sur des hypothèses.

Cela fait plus de 20 ans que nous militons en faveur de l'analyse comparative entre les sexes. Nous constatons, en effet, que les projets risquent d'échouer si nous ne connaissons pas suffisamment les modèles culturels élémentaires, dont la répartition du travail selon le sexe à l'intérieur des ménages, ainsi que les systèmes de rétribution et les mesures d'encouragement associées à cette répartition. Ainsi, l'analyse comparative entre les sexes permet d'accroître la qualité et l'efficacité des projets tout en favorisant l'égalité.

Elle devrait, en outre, fournir une information analytique sur les familles et les collectivités touchées par le projet — renseigner sur les activités, les besoins et les priorités, indiquer si ces derniers diffèrent selon le sexe et en quoi, et ce qu’implique le projet envisagé. L’analyse doit cerner des possibilités d’interventions en faveur de l’égalité entre les sexes aux échelles locale et nationale — et indiquer les efforts que les gouvernements et la société civile doivent consentir pour poursuivre cet objectif, de même que la façon dont les interventions compléteront ces efforts. De cette manière, un projet planifié à partir d’une analyse comparative entre les sexes comportera des objectifs et des activités réalistes relativement à l’égalité.

La *Politique de l’ACDI en matière d’égalité entre les sexes* définit les éléments fondamentaux d’une analyse comparative entre les sexes. Il existe aussi de nombreux guides pour nous aider à cerner les questions qu’il faut examiner dans différents secteurs ou différents genres de projet. L’analyse comparative entre les sexes comporte trois exigences très importantes :

- son exécution doit relever de professionnels compétents disposant de ressources adéquates;
- il faut mettre à contribution les compétences locales;
- les conclusions doivent servir à définir la conception du programme.

... FAIRE PREUVE D’ESPRIT NOVATEUR

I l n’existe pas de plan préétabli. C’est le contexte courant sur le plan des politiques, ce sont les relations établies avec les partenaires et les conclusions tirées de l’analyse comparative entre les sexes qui dictent les actions précises appropriées à un milieu donné.

Pour définir une telle action, les planificateurs de projet doivent également faire preuve d’un esprit novateur. À titre d’exemple, un projet appuyé par l’ACDI et mis en œuvre par des organismes locaux au Pakistan : une communauté est parvenue à surmonter les obstacles qui empêchaient les femmes de participer aux réunions avec les hommes. En effet, grâce au concours d’un animateur, et à l’installation de microphones reliant les hommes et les femmes, les deux groupes ont pu mettre leurs idées en commun et interagir tout en étant physiquement séparés. Cette solution constructive a ainsi permis d’affirmer le droit des femmes à prendre part aux discussions et aux décisions.

14. ENFIN...

E nfin, il faut se rappeler que si nous appelons l’attention sur l’égalité entre les sexes, c’est qu’il s’agit là d’une question de développement (et de droits de la personne) fondamentale, et non pas parce que nous prétendons savoir ce que devrait être une société non sexiste. De même, les femmes et les hommes vivant dans d’autres sociétés ne feront pas (et ne devraient pas faire) nécessairement les mêmes choix que nous. Les projets de développement qui intègrent l’égalité entre les sexes dès le début contribue de manière importante à accroître la sensibilisation aux inégalités, à appuyer la recherche de solutions constructive, et à habiliter les femmes à avoir voix au chapitre dans ce processus.

TABLEAU 2. DISCUTER DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES AVEC LES PARTENAIRES

<p>D'abord se préparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une approche démontrant que l'on fait soi-même de l'égalité entre les sexes un objectif de développement. Il faut traiter de la question dans le cadre des discussions principales sur le secteur ou le projet en question. Reporter le sujet à la fin, comme s'il s'agissait d'un ajout au programme (« Enfin, parlons des aspects liés à l'égalité entre les sexes »), incite à n'en pas tenir compte. • Effectuer une recherche. Il faut être bien renseigné en entamant la discussion. Faire des recherches sur les questions relatives à l'égalité entre les sexes qui sont appropriées au regard du secteur ou du projet. Dégager des projets gouvernementaux pertinents. Découvrir ce que les organismes féminins ont à dire. • Chercher des appuis chez les partenaires. Trouver les individus ou les services des organismes partenaires qui s'intéressent à l'égalité entre les sexes (qu'il s'agisse d'engagement personnel ou organisationnel). Obtenir leur point de vue par rapport aux diverses questions et possibilités. • Avoir recours à un langage clair et concret. Soulever la question de façon qu'elle soit comprise des partenaires. Par exemple, pour s'assurer qu'un projet de diversification de l'agriculture procurera des avantages tant aux femmes qu'aux hommes, il faut entamer la discussion en exposant cette idée clairement. Si la pertinence d'un projet à l'égard des populations ou d'un pays apparaît clairement, les partenaires seront plus susceptibles d'y participer. • Mettre à contribution les engagements nationaux envers les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. En effet, tous les pays partenaires appuient le <i>Programme d'action</i> de Beijing et la plupart d'entre eux ont ratifié la <i>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</i>. Certains d'entre eux ont également formulé des stratégies afin d'orienter la mise en œuvre de ces engagements. Ce sont là des outils importants de dialogue sur l'égalité entre les sexes car ils permettent à la discussion de se fonder sur des engagements déjà pris par les partenaires. 		
<p>Puis, surveiller les réactions :</p> <p>De nombreuses personnes sont ambivalentes face à l'égalité entre les sexes, ou s'opposent aux changements auxquels elle donne lieu (y compris certaines personnes à l'intérieur des agences de développement). Elles évitent donc d'agir concrètement en ce sens. Par conséquent, il importe de reconnaître les différentes formes de résistance et d'y réagir de manière constructive.</p>		
	Les stratégies de résistance	Des réactions constructives
Négation du problème	Soutenir que le problème de l'égalité entre les sexes ne se pose pas dans un pays, une région ou une communauté donnés, ou qu'un programme donné n'implique aucune discrimination envers les femmes.	Fournir des preuves empiriques solides (statistiques, témoignages, recherche concrète) attestant des disparités et de l'existence de pratiques discriminatoires.
Prétention de parler au nom des « femmes »	Une ou deux expériences sont généralisées en une vaste déclaration censée s'appliquer à toutes les femmes; ou supposer qu'en raison de sa propre expérience, on sait « ce que veulent les femmes » ou ce dont elles ont besoin (ignorant en général que les femmes ne constituent pas un groupe homogène).	Trouver des résultats de recherche qui offrent un point de vue plus fiable. Démontrer qu'il est nécessaire de bien comprendre une situation donnée et favoriser le recours à des méthodes participatives qui tiennent compte des différences entre les sexes, ainsi que le dialogue avec les organismes féminins, etc.
Adoption d'une mesure symbolique	Reconnaître que des mesures s'imposent, mais choisir une action dont les répercussions seront restreintes (un petit projet complémentaire, ou l'ajout d'une composante de projet), ou s'attacher à la participation des femmes dans le cadre d'une activité de projet (au lieu de se concentrer sur les répercussions du projet au regard de l'égalité).	Appeler l'attention sur les résultats du projet. Chercher à savoir comment le projet modifiera la façon dont le partenaire répond aux besoins de la population — le projet permet-il d'améliorer les services destinés aux femmes ou d'accroître les répercussions sur l'égalité entre les sexes?
Faux-semblant	Reconnaître les problèmes en théorie mais ne prendre aucune mesure significative pour y remédier.	Intégrer l'égalité entre les sexes aux résultats et au système de suivi.
Lancement d'une étude	Retarder les décisions en lançant une étude permettant d'obtenir davantage d'information (souvent, en espérant que le problème aura disparu au moment de la conclusion de l'étude).	S'il est nécessaire d'effectuer des recherches, cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille différer toutes les actions. On peut effectuer une recherche action, entreprendre une action préliminaire fondée sur les données existantes, ou encore un projet pilote pour sonder la situation.
Cloisonnement	Référer toutes les questions relatives aux femmes et à l'égalité aux personnes officiellement responsables de la « valorisation des femmes ».	Prouver concrètement que les questions d'égalité entre les sexes concernent directement les travaux de l'agence en cause ou ceux liés au projet considéré.
Affectation symbolique d'une femme	Résoudre la question en invitant symboliquement une femme à participer à un comité ou au processus décisionnel.	Si on rencontre une femme qui a été symboliquement invitée à une réunion, il faut travailler avec elle en vue de dégager et de traiter les questions relatives à l'égalité, et encourager les autres à participer. Cette femme symboliquement invitée doit, quant à elle, chercher à s'assurer des appuis.
<p>Adapté du <i>Compendium des notions et approches relatives à l'égalité homme-femme du CAD</i> (1998) (mettant à contribution le travail de S. Longwe).</p>		

NOTA

1. Voir le site de l'UNESCO sur la culture et le développement : http://www.unesco.org/culture/laws/mexico/html_eng/page1.shtml. Le texte de la Conférence est affiché en version anglaise.
2. KABEER, N., « Women labour in the Bangladesh garment industry: choice and constraints, » dans C. F. EL-SOLH et J. MABRO (éd.), *Muslim Women's Choice: Religious Belief and Social Reality*. Berg, Oxford, 1994.
3. Tiré de : ANDERLINI, Sunam Naraghi, *Women at the Peace Table: Making a Difference*. UNIFEM, 2000
4. Voir le numéro sur «Gender, Religion and Spirituality», *Gender and Development* (Oxfam), Vol. 7 (1) (Mars 1999), et le numéro sur «Women and Culture», *Gender and Development* (Oxfam), Vol. 3 (1) (Février 1995)
5. Voir notamment, BRIDGER, S. et coll., *No More Heroines? Russia, Women and the Market*. Routledge, Londres, 1996.
6. ACIDI, *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes*. ACIDI, 1999.
7. UNPD, *Human Development Report 1995*. Oxford University Press, New York, 1995. Disponible en ligne à : <http://www.undp.org/hdro/1995/95.htm>
8. Voir le numéro sur «Men and Masculinity», *Gender and Development* (Oxfam), Vol. 5 (2) (Juin 1997)
9. Le site web du PNUD sur les hommes et l'égalité entre les sexes fournit des liens utiles à divers groupes et d'autres ressources. http://www.undp.org/gender/programmes/men/men_ge.html En version anglaise.
10. Pour les projets visant à venir à bout de la résistance des hommes, voir notamment le site suivant : <http://www.popcouncil.org/publications/seeds/seeds16.html>. Pour les projets en matière de santé génésique, voir le site : <http://rho.org/html/menrh.htm#designing> Tous deux en version anglaise.